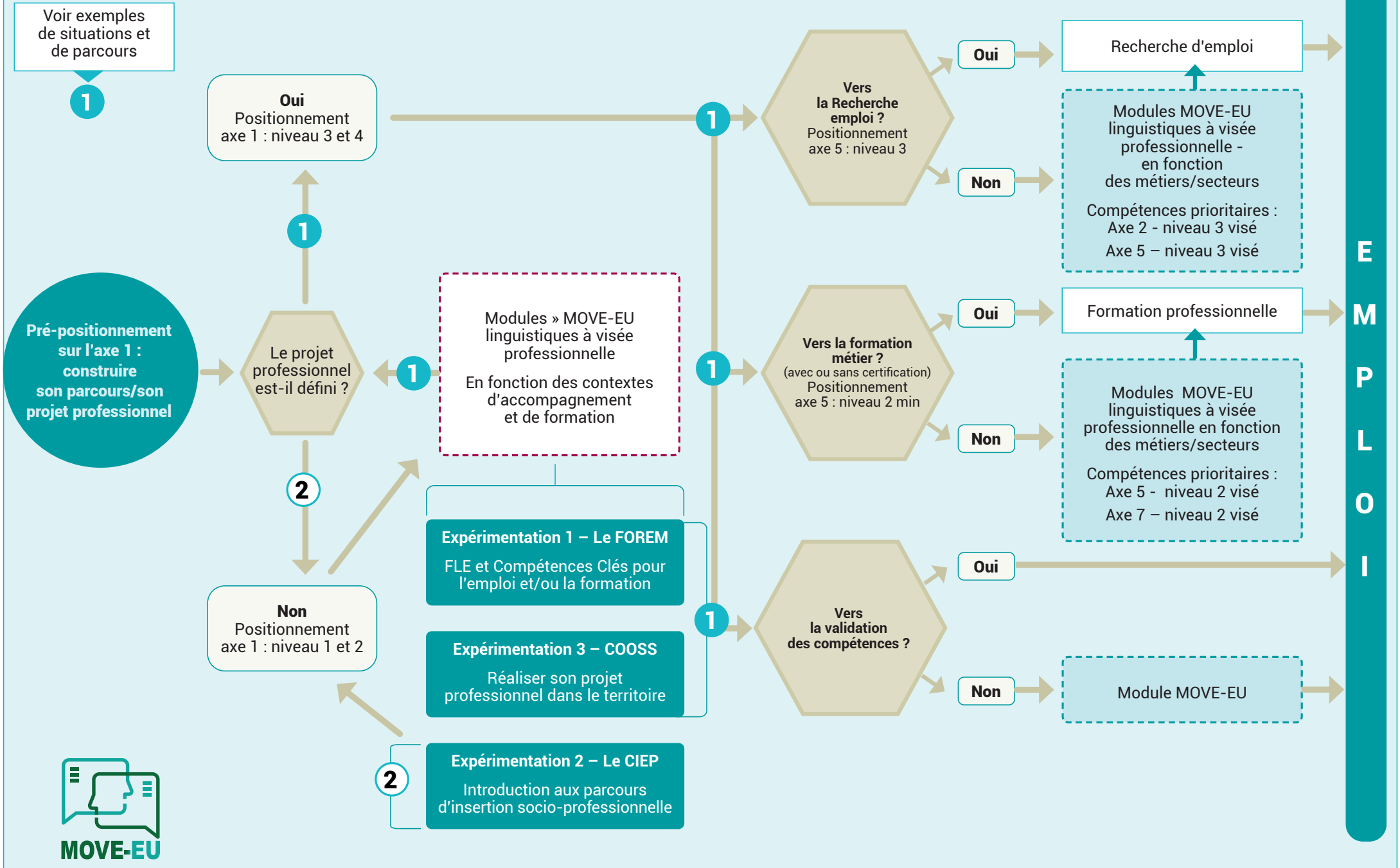


# Logigramme des parcours






## EXPLICATION ET LÉGENDE DU LOGIGRAMME :


Le logigramme MOVE-EU présenté en page ci-après se déploie de gauche à droite en deux parties.

1. Il a pour entrée le positionnement sur l'axe de compétence : « Construire son parcours/projet professionnel » (axe 1). Cet axe s'est imposé au regard des objectifs du projet, des besoins majoritaires des publics cibles identifiés par les partenaires et dans le cadre des trois expérimentations. Il s'achève par l'accès à l'emploi.

### Dans la première partie (à gauche) :

- Si le projet professionnel est à construire (positionnement sur les niveaux 1 ou 2 : des modules de développement de compétences transversales (en ce compris la langue du pays d'accueil) peuvent être développés dans différents contextes de prise en charge et adaptés aux besoins des publics. 
- ▶ Pour exemple (cadres bleus), les modules expérimentés dans MOVE-EU 
- A la sortie de ces modules, suivant les objectifs de la formation, les personnes ont clarifié ou non leur projet professionnel.
- ▶ Pour exemple, dans le cadre de deux des modules expérimentés (FOREM et COOSS), les personnes ont en général pu clarifier leur projet professionnel et sont positionnées au moins sur le niveau 3 de cet axe de compétence. Ils ont en parallèle progressé dans les autres axes de compétences travaillés dans ces modules respectifs. 
- À partir du moment où les personnes se situent au niveau 3, les partenaires ont considéré qu'ils étaient à même de poursuivre leur parcours et atteindre leur objectif (Projet Professionnel OK).

### Dans la 2<sup>e</sup> partie (à droite) :

- A partir du positionnement 3 ou 4 sur l'axe 1, se dégagent des voies vers les dispositifs de prise en charge vers l'emploi que les partenaires ont choisis de distinguer et de regrouper en trois types de dispositifs (sur base des réalités des pays) :
  - Recherche d'emploi
  - Formation professionnalisante ou métier, avec ou sans certification
  - Validation des compétences 
- Pour passer dans un de ces dispositifs, en fonction du projet de la personne, il est nécessaire de connaître les niveaux requis par ce dernier (concertation entre acteurs d'un territoire nécessaire sur base du référentiel). Les choix de parcours se dessineront en fonction du positionnement des personnes à l'issue de la formation et de ceux visés à l'entrée dans le dispositif visé (voir tableau point 5.2.2.).
- ▶ Pour exemple, pour deux d'entre eux (Recherche d'emploi et Formation professionnalisante, ou métier, avec ou sans certification), les partenaires ont défini de manière très générale les niveaux de compétences requis dans certains axes de compétences prioritaires au vu de public. C'est dans ce cadre que la concertation avec les acteurs du territoire devrait être prolongée.
- ▶ Pour les personnes n'ayant pas acquis ces niveaux, se dégagent des modules « MOVE-EU » potentiels permettant de travailler et développer les compétences en français et celles identifiées en fonction des secteurs/métiers visés.